



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

baccalauréat

Question au Gouvernement n° 767

Texte de la question

ÉPREUVE DE MATHÉMATIQUES DU BACCALAURÉAT 2003

M. le président. La parole est à M. François-Xavier Villain, pour le groupe UMP.

M. François-Xavier Villain. Monsieur le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la recherche, l'épreuve de mathématiques du baccalauréat scientifique a dérouté bon nombre de lycéens, faisant naître une inquiétude légitime chez les familles et les candidats.

M. Albert Facon. C'est la faute du ministre !

M. François-Xavier Villain. Ce climat est propice à la propagation de nombreuses rumeurs. On entend dire, par exemple, que l'exercice de géométrie spatiale proposé aux candidats n'était pas au programme. On entend dire aussi que, s'il était au programme, il devait être examiné en toute fin d'année, à une époque où, dans certains établissements, on ne dispensait plus de cours. On entend dire encore que les candidats ne seront pas traités de la même manière dans toutes les académies.

Permettez-moi dès lors, monsieur le ministre, de vous poser trois questions simples. Pouvez-vous nous dire comment ce sujet a été choisi ? Pouvez-vous nous assurer que les candidats au baccalauréat 2003 ne seront pas pénalisés ? Enfin, pouvez-vous nous indiquer comment vous entendez assurer l'équité entre les candidats de toutes les régions ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche. (*Vifs applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire et sur plusieurs bancs du groupe Union pour la démocratie française.*)

M. Luc Ferry, ministre de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche. Monsieur le député, votre question appelle deux remarques préalables.

Tout d'abord, vérification faite, le sujet qui a été proposé aux candidats du baccalauréat S est parfaitement conforme au programme. Il est généralement traité plutôt en début d'année, au premier ou au second trimestre. Les procédures de sélection des sujets, qui sont extrêmement complexes et rigoureuses, ont été en l'occurrence parfaitement respectées. Il n'y a donc aucune anomalie sur ce point.

En revanche, il est exact qu'il s'agit d'un programme totalement nouveau et que nous ne disposons d'aucune tradition de sujets de baccalauréat sur ces parties les plus novatrices. Aussi ont-elles déconcerté un certain nombre de candidats, ce dont il faut évidemment tenir compte : je comprends à cet égard votre préoccupation et celle des parents.

M. François Hollande. Ah bravo ! Même pas capable d'organiser le bac !

M. le ministre de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche. Ceux-ci s'interrogent sur deux

points : les candidats vont-ils être pénalisés par rapport aux années précédentes, et y aura-t-il une équité de traitement dans tous les jurys et toutes les académies ?

Ces éléments m'ont conduit à prendre dès la semaine dernière deux décisions, visant en premier lieu à mettre au point un barème adapté à cette nouvelle épreuve, et en second lieu à permettre de vérifier concrètement que le traitement des candidats est équitable dans tous les jurys et toutes les académies. J'ai donc demandé aux recteurs et à l'inspection générale de mobiliser tous les inspecteurs pédagogiques régionaux de mathématiques pour qu'ils contactent à leur tour tous les correcteurs des épreuves de mathématiques et leur transmettent les consignes nationales concernant ce nouveau barème et le respect de l'équité au niveau des jurys.

Je termine, monsieur le président, par un point important, c'est que nous donnerons, au moment des délibérations, une nouvelle consigne d'harmonisation des notes à tous les correcteurs. Je rappelle d'ailleurs aux parents que les jurys ont le droit mais aussi le devoir de tenir compte des livrets scolaires, qui indiquent évidemment quel a été le travail de toute l'année.

Je suis donc en mesure de vous garantir que le baccalauréat 2003, en particulier pour l'épreuve de mathématiques, sera parfaitement équitable par rapport aux autres années. (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

Données clés

Auteur : [M. François-Xavier Villain](#)

Circonscription : Nord (18^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 767

Rubrique : Enseignement secondaire

Ministère interrogé : jeunesse et éducation nationale

Ministère attributaire : jeunesse et éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 26 juin 2003

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 26 juin 2003